

## Erismature rousse

## *Oxyura jamaicensis*

Embranchement : Vertébrés  
Classe : Oiseaux  
Ordre : Ansériformes  
Famille : Anatidés



### Description

**Taille (du bec à la queue)** : 35 à 43 cm

**Poids** : *Femelle* : 310 à 650 g ; *Mâle* : 540 à 795 g

**Envergure** : 53 à 62 cm

### Caractéristiques

Dimorphisme sexuel.

*Mâle* – plumage roux ; tête noire avec joues blanches ; bec court, large et bleu en plumage nuptial ; queue souvent dressée à la verticale

*Femelle* – plus terne avec une barre transversale sur la joue.

### Critères de distinction avec espèces semblables

Peut-être confondue avec l'Erismature à tête blanche.

L'Erismature rousse – plus petite, tête moins grosse, couleurs plus contrastées et bec dépourvu de renflement à la base.

Trois sous-espèces officiellement reconnues.

### Statut

Catégorie C de la liste des Oiseaux de France Métropolitaine.

En Languedoc-Roussillon – faune exotique naturalisée et à surveiller.

## Écologie

### **Biotope**

Fréquente préférentiellement les marais riches en végétation palustre ainsi que les étangs de petite taille et bordés d'une végétation aquatique dense.

En Europe – sur les eaux peu profondes avec roseaux et joncs ; évite les plans d'eau artificiels, les eaux courantes et les eaux à rives abruptes.

### **Alimentation**

Trouve sa nourriture à la surface de l'eau ou en plongeant (18-20 cm de profondeur).

Se nourrit de matière végétale (potamots et autres plantes submergées), d'insectes aquatiques, de crustacés et de mollusques.

En période de nidification – insectes aquatiques et crustacés essentiellement.

### **Reproduction**

Nid – placé dans la végétation dense sur l'eau peu profonde ; forme un panier de végétation entrelacée fixé à même les roseaux présents dans le milieu ; peut également flotter ou être à quelques centimètres au-dessus de l'eau.

Ponte – mi-avril (Angleterre), entre 6 à 10 œufs.

Incubation – 25-55 jours.

Age de la première reproduction – 2 ans.

Espèce particulièrement discrète en période de reproduction.



Mœurs parasites connus en Amérique du Nord (pond dans les nids de ses congénères et ceux d'autres canards) .

## Aire de distribution

### **Aire de répartition naturelle**

Originaire d'Amérique du Nord, du Canada à la Californie, et aux Antilles, ainsi qu'en Amérique du sud, du Venezuela à l'extrémité du Chili.

### **Mouvements migratoires**

Espèce migratrice

Hiverné dans la moitié méridionale des États-Unis, au Mexique et en Amérique centrale.

### **Distribution actuelle**

Espèce observée dans la quasi totalité des pays européens - forte population dans les îles Britanniques.

Présente également tout au long de l'année au Maroc, en Israël, en Turquie et en Ukraine.

## Historique

### Origine et modalités d'apparition en Europe et en France

L'espèce a été importée en Europe en 1948 où elle était appréciée en tant qu'oiseau d'ornement.

En 1953, de premiers exemplaires se sont échappés de captivité en Angleterre où la première nidification en liberté y a été observée en 1960. Dès cette date, la population d'Erismature rousse s'est multipliée, augmentant de 15 % par an. En 2000, l'Angleterre comptait plus de 5000 individus.

Par la suite, l'espèce a conquis l'Europe continentale et notamment la France.

### Effectifs des populations, évolution et tendances en France

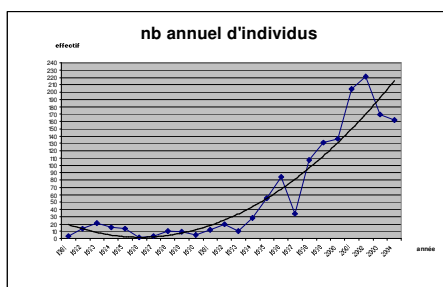
Première observation en France - décembre 1974 dans la Somme.

Premiers cas de reproduction sur le territoire national - 1988 dans le Pas-de-Calais, mais s'est durablement implantée dans l'ouest du pays. Le lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique, a hébergé le premier couple en 1997. Dans la Mayenne, l'espèce niche depuis 2001 (l'espèce a également niché en Vendée, à partir de 2000, mais ne semble plus le faire actuellement).

Effectif en augmentation sur le territoire français.

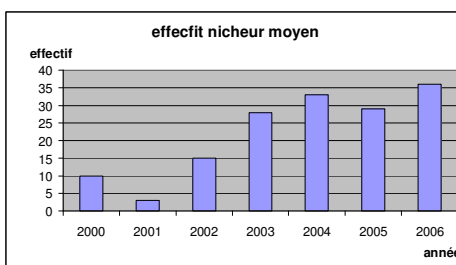
En hiver, l'effectif s'accroît dû à l'immigration d'oiseaux britanniques et à l'accroissement de la population française.

Depuis 2002, la population française semble se stabiliser, sans toute fois réellement régresser.



Effectifs annuels d'Erismature rousse en France (1981-2004) (archives CHN et Frémont et al. 2004).

En 2006, la population française s'élève à 32-39 couples, principalement sur le lac de Grand-Lieu (18-25 couples), mais également sur divers étangs de Mayenne (11 couples). En hivernage, près de 260 oiseaux ont été observés au lac de Grand-Lieu en janvier 2006, pour une population hivernale française d'environ 280 individus.



Effectif nicheur moyen d'Erismature rousse en France (2000-2006)

## Etat en Languedoc-Roussillon

Quelques observations hivernales - 1 à 2 individus par an.  
En particulier sur l'Etang de l'Or (ou Etang de Maugio).  
Espèce plus fréquente en Camargue.

## Impact écologique et/ou socio-économique

### Impact sur le milieu naturel et les espèces

Constitue une menace pour l'Erismature à tête blanche (espèce menacée d'extinction).  
Cette dernière a disparue de France depuis 1965 – aucun indice de reproduction depuis cette date.

En Espagne par exemple, où se situe l'une des dernières populations d'Erismature à tête blanche, on observe :

- une forte compétitivité de l'Erismature rousse et qui possède des exigences écologiques moindres ;
- une hybridation des deux espèces entraînant un mélange du patrimoine génétique (hybrides des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> générations).

Conséquence à terme – disparition de l'Erismature à tête blanche d'Europe par « dilution génétique ».

### Impact sur les activités humaines

Aucun.

## Mesures de gestion

### Mesures de gestion mises en œuvre en Europe

Europe – Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la protection de l'Erismature à tête blanche visant l'élimination de tous les effectifs d'Erismature rousse vivant en liberté en Europe.

Espagne – campagnes d'éradication depuis 1991.

Grande-Bretagne – importantes campagnes d'éradication entre 1999 et 2001.

Autres pays d'Europe – lancement de programmes similaires.

### Mesures de gestion mises en œuvre en France

Mise en place, par le Ministère de l'Environnement, d'un comité de pilotage à partir de 1997 afin de définir un plan d'action dont l'objectif est l'éradication des oiseaux vus en France, sous l'égide de l'ONCFS.

Mesures d'éradication prises dès 1996 – en Mayenne, en Vendée et surtout, en Loire-Atlantique. Ces mesures ont permis de diminuer drastiquement les effectifs.

Absence de pérennité du comité de pilotage – aujourd'hui les actions d'éradication semblent erratiques, sans réelle coordination, à l'exception du lac de Grand-Lieu (efforts pour contenir la population locale) et de certains départements (tirs réguliers par les services locaux de l'ONCFS).

Actions de prévention contre l'introduction dans la nature d'oiseaux en provenance d'élevages (incitations à ne plus élever l'espèce et nécessité d'éjoindre les individus vivant en dehors de volières).

### Proposition d'actions stratégiques

La France par sa position de « tête de pont » entre l'important bastion britannique d'Érismature rousse et, la population désormais importante d'Érismature à tête blanche d'Espagne, a un rôle éminent à jouer dans la conservation de cette dernière espèce - la France doit constituer une réelle barrière sanitaire en raison de sa position géographique.

Éliminer le plus rapidement possible tous les individus vivant en liberté en France – tirs des individus.

Sensibilisation des acteurs ( en particulier dans le milieu de l'élevage).

Sensibiliser les observateurs potentiels d'individus d'érismatures rousses à la nécessité d'éradiquer cette espèce.

### Littérature consultée

**Del Hoyo, J., Elliot, A. et Sargatal, J., eds, 1992**, Handbook of the Birds of the World. Vol. 1. : Ostich to Ducks, Lynx Ed., Barcelone, p 627.

**Association Suisse pour la Protection des Oiseaux, avril 2006**, Fiche sur les espèces non indigènes : L'érismature rousse : une menace pour l'érismature à tête blanche n° 2, 2p.

**Dubois P.J., 2007**, Les espèces d'oiseaux allochtones en France, LPO.

**Dubois J., 2001**, Érismature rousse en Grande-Bretagne, vol.2002

**Geroudet, P. 1999**, Les Palmipèdes d'Europe, Ed. Michel Larrieu, Delachaux et Niestlé, Paris.

**Pascal, M., Lorvelec, O., et Vigne, J-D., 2006**, Invasions biologiques et extinctions – 11 000 ans d'histoire des vertébrés en France, Ed. Belin, p 273-274.

**Nepveu, C. 2002**, Les espèces animales et végétales susceptibles de proliférer dans les milieux aquatiques et subaquatiques – Jeu de fiches descriptives des espèces animales exotiques et indigènes susceptibles de proliférer dans le bassin Artois-Picardie, p 120-125.

**Perennou, C., 1996**, L'érismature rousse (*Oxyura jamaicensis*) : une introduction problématique d'oiseau dans les milieux aquatiques, Bulletin français de la pêche et de la pisciculture, Congrès GIP HydrOsystemes. Séminaire, Paris, FRANCE (13/02/1996) 1997, vol. 70, n° 344-45 (513 p.) (19 ref.), pp. 143-151.

**Costa, C. PNR Camargue (2005)**. Atlas des espèces invasives présentes sur le périmètre du Parc Naturel Régional de Camargue – Fiche Érismature rousse, p 87-90.